La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Service Exploitation et Sécurité
Pole Sécurité Mobilité et Service

Pont de l'Isère

Lyon, le 11 juillet 2025

Riverains de la RN7
à Pont de l'Isère

Objet : Travaux de réfection de la chaussée sur la RN7 – Information riverains

Mesdames, Messieurs,

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE) vous informe que des travaux de réfection de la chaussée vont être réalisés sur la RN7 entre le nord de la station Total et le carrefour RD 220 afin de réparer les importantes dégradations qui sont apparues ces dernières années.

Ces travaux auront lieu **de nuit**, entre 20h00 et 6h00, selon le calendrier suivant :

- du lundi 25 au vendredi 29 août 2025,
- en cas d'intempéries ou de contraintes techniques, les nuits du 1er au 4 septembre 2025 sont prévues en report.

Les travaux consistent refaire la chaussée sur environ 30 cm de profondeur en raison de dégradations structurelles profondes. Chaque jour, la circulation sera rétablie mais avec une « marche » liée au rabotage de la chaussée.

La première et la dernière nuit impacteront les 2 parties au nord et au sud de la place de la mairie.

Pendant la durée des travaux nocturnes :

- **La RN7 sera totalement fermée à la circulation entre le giratoire RN7/D153 (au nord) et le carrefour RN7/RD220 (au sud).**
- Une **déviation** sera mise en place dans les deux sens via les routes départementales RD259, RD220A, RD268 et RD2007.
- Les accès aux voies adjacentes resteront possibles par les voies communales alentours.

Le **stationnement sera interdit jour et nuit** le long de la RN7 dans la zone concernée (à cause de la marche qui sera créée entre le trottoir et la chaussée rabotée qui pourrait endommager les voitures et les bordures).

Accès aux domiciles

- Durant la journée, vous pourrez accéder à votre domicile sans difficulté. Des aménagements temporaires seront réalisés (chanfreins en enrobé à froid) devant les entrées de propriétés.
- Durant les nuits de travaux, l'accès en véhicule sera impossible. Il est conseillé de sortir votre véhicule avant le démarrage du chantier si vous devez partir durant la nuit.
- Naturellement, les services de secours conservent l'accès en cas d'urgence.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension face aux désagréments temporaires et aux nuisances sonores liés à ces travaux, nécessaires pour assurer la sécurité et le bon état de la chaussée qui s'est fortement dégradé ces dernières années.

Le Maire,

Marie-Claude LAMBERT

Le chef de district de Valence,

Nicolas BANNWARTH

Nicolas BANNWARTH

Signature numérique de Nicolas BANNWARTH
nicolas.bannwarth
Date : 2025.07.11 08:33:21 +02'00'